

A propos de la rencontre de Lacan avec « l'homme aux paroles imposées »

A propos de la rencontre de Lacan avec « l'homme aux paroles imposées »

Je souhaiterais vous parler des effets de la rencontre de Jacques Lacan, le 13 février 1976, lors d'une présentation clinique au centre hospitalier Sainte-Anne, avec un patient et qu'il a nommé l'homme aux paroles imposées. Je ne vais pas vous proposer une lecture clinique de l'entretien de ce patient. Ce travail a été fait par Marcel Czermak et est publié dans son ouvrage « Patronymies ». Cet article a été relu avec précision par Pierre-Christophe Cathelineau il y a quelques années. Je n'y reviendrais pas. Je souhaiterais étudier les effets, sur le travail de ce séminaire, de la rencontre de ce patient par Jacques Lacan. Je vais me centrer sur les conséquences cliniques que Lacan tire de cette rencontre pour faire avancer sa lecture du parcours de Joyce. Ce faisant, je me suis rendu compte que j'étais conduit à une petite clinique différentielle des effets de la parole et de l'écriture, ce qui me semble un des fils importants de ce séminaire. Ces remarques me permettront de vous proposer quelques pistes concernant la lecture de situations cliniques propres à la psychose.

La leçon VI du séminaire, le 10 février 1976, semblait marquée par les difficultés de Lacan à « éponger l'énorme littérature » produite par Joyce et autour de Joyce, à en proposer une interprétation. Il en vient d'ailleurs au cours de cette leçon à regretter de n'avoir pas reçu James Joyce en analyse de ne pouvoir se confronter qu'à ses écrits et pas à sa parole, ce qui lui aurait permis une autre lecture de sa situation. Confronté à cette littérature, il est assez manifeste que Lacan recherche un interlocuteur – Jacques Aubert en particulier mais aussi Pierre Soury et Michel Thomé - pour lui permette de faire avancer ses questions. Il semble considérer que les écrits seuls – ceux de Joyce ou des universitaires à son sujet – ne lui permettent plus de progresser. Nous sommes ici dans des considérations qui concernent tout autant le transfert de travail mais il y a là également une première manifestation de cette opposition entre la dimension de l'écriture et celle de la parole, distinction qui est au cœur même du séminaire. Lacan semble attendre d'une rencontre de parole qu'elle puisse le faire avancer autrement que l'étude des écrits de Joyce et de ses innombrables commentateurs.

Cet embarras de Lacan se solde à la fin de la leçon VI par un certain nombre de questions que je me permets de vous reformuler :

- -Joyce était-il fou ? Jusqu'à quel point pouvait-il se débarrasser de l'armature religieuse avec laquelle il avait été éduqué mais à laquelle manifestement il ne croyait plus ?
- -Joyce s'est-il pris pour le rédempteur ? Autrement dit, s'est-il senti investi d'une mission salvatrice ou bien se soutient-il d'un autre type d'enjeu par son écriture ?
- -En quoi le type de position adoptée par Joyce – « être un artiste qui occuperait le plus de monde possible » – peut-il se substituer à ce type de mission ? Peut-on entendre dans ces propos un écho des formules de la *Question préliminaire* concernant la mission de Schreber, « faute de

pouvoir être le phallus qui manque à la mère, il reste la solution d'être la femme qui manque aux hommes ». Autrement dit l'art de Joyce le préserve-t-il d'une pente à la féminisation ?

Mon hypothèse est que la rencontre que Lacan semble espérer va en quelque sorte se réaliser de façon inattendue – c'est la caractéristique de toute *Tuché* – lors de cette présentation à Sainte-Anne. C'est L'homme aux paroles imposées qui va constituer cet interlocuteur dont les propos vont permettre à Lacan de relancer les questions qui sont les siennes à ce moment de son séminaire. Ce n'est pas ici une notation anodine, vous savez que Lacan a pu souligner que c'est la rencontre d'une femme, celle qu'il a nommée Aimée, c'est l'adresse à une patiente, qui l'a conduit à entrer dans la psychanalyse. La trouvaille qui va relancer la recherche de Lacan appelons-la, « paroles imposées », elle vient donc de cette rencontre avec ce patient que lui a présenté Marcel Czermak. Cette présentation clinique constitue à ce point une rencontre pour Lacan qu'il termine l'entretien en disant qu'il a ici rencontré une psychose lacanienne. Je vous propose donc une lecture possible de la leçon VII du Sinthome qui s'est tenue le 17 février 1976, quatre jours après cette présentation clinique, centrée sur les effets de cette rencontre sur le travail de Lacan au cours de ce séminaire. Vous voyez, nous avons ici une occasion qui ne me semble pas aussi fréquente, nous pouvons assister, de façon quasiment extemporanée, à la façon dont Lacan se saisit de ce que lui amène ce patient pour faire avancer ses propres questions, sa propre recherche, au cours de son séminaire.

Cette leçon VII est une leçon particulièrement importante du séminaire, une leçon charnière mais aussi clinique dont le ton diffère du reste du séminaire. Lacan l'initie d'ailleurs en regrettant que l'affluence toujours aussi nombreuse ne lui permette pas d'adopter un ton de confiance qui serait peut-être plus adapté à l'ambiance de recherche qui est celle qu'il emprunte cette année. Il souligne ainsi : "Ça me semble difficile de s'intéresser à ce qui est en somme, à ce qui devient une recherche - je veux dire je commence à faire ce qu'implique le mot *recherche*, à tourner en rond. Il y avait un temps où j'étais un peu claironnant comme ça, je disais comme Picasso - parce que c'est pas de moi - *Je ne cherche pas je trouve*, mais j'ai plus de peine maintenant à frayer mon chemin."

Je ne reviens pas sur la première partie de la leçon au cours de laquelle Lacan va distinguer deux types de nouages. Reprenant une terminologie qui est celle des mathématiciens, Lacan appelle ici *nœud* les nouages qui ne sont constitués que d'un seul rond de ficelle, comme le nœud de trèfle qu'il appelle *nœud à trois* parce qu'il est composé de trois dessus-dessous. Lacan appelle par contre *chaîne* un nouage composé de plusieurs ronds de ficelle. Ce que nous désignons habituellement nœud borroméen est donc ici nommé chaîne borroméenne à trois ronds. Lacan va proposer dans la leçon une écriture du Sinthome liée à une erreur dans un nœud et à une erreur dans une chaîne borroméenne.

Lacan distingue d'abord deux types de nœuds différents - c'est-à-dire des nouages constitués à partir d'un seul rond de ficelle – selon qu'il suffit d'une erreur de dessus-dessous pour les réduire à un simple rond de ficelle ou que deux erreurs de dessus-dessous sont nécessaires pour arriver à ce résultat. Dans le nœud à trois – ou nœud de trèfle donc – n'importe quelle erreur de dessus-dessous conduit à dénouer la structure pour aboutir à un simple rond de ficelle - ce que les mathématiciens appellent un nœud trivial. Ces remarques permettent cependant à Lacan de poursuivre ces questions dans le cadre de la chaîne borroméenne à trois. Dans ce contexte il faut deux erreurs de dessus-dessous pour que les trois ronds de ficelle se dénouent. Quand nous disons « il suffit qu'un des ronds se détache pour que les trois soient libres » ce *il suffit* suppose deux fautes – comme l'on dit une faute de frappe – de dessus-dessous. Lacan propose ici sa définition du Sinthome : « je me suis permis de définir comme Sinthome ce qui, non pas permet au nœud à trois non pas de faire nœud à trois, mais ce qui le conserve dans une position telle qu'il ait l'air de faire nœud à trois. (...) J'ai pensé que c'était là, la clé de ce qui était arrivé à Joyce. »

Cette mise en place du Sinthome structure une chaîne borroméenne à quatre - si vous enlevez une quelconque des quatre consistances toutes sont libres mais ce n'est pas ce qui semble importer ici à Lacan. Ce qu'il souligne c'est que la

forme qu'il lui donne grâce à cette écriture permet que cette chaîne « ait l'air de faire nœud à trois ». Nous sommes donc ici dans des considérations sur la forme. Cette écriture permet de retrouver l'allure ou la forme d'une chaîne à trois, quoique sa structure soit distincte. Peut-être pouvons-nous retrouver là des considérations en continuité avec celles du séminaire sur *Les structures freudiennes des psychoses*, au cours duquel Lacan indiquait : « Rien ne ressemble autant à une symptomatologie névrotique qu'une symptomatologie prépsychotique. » Si le tableau clinique de Joyce peut donner l'allure d'une symptomatologie névrotique, s'il peut y ressembler, c'est ici par ressemblance avec la forme de la chaîne borroméenne à trois ronds, envisagée comme la normalité. Ce n'est pas sans surprise que nous voyons ici que des considérations de forme, d'allure, de ressemblances ne sont pas étrangères à une recherche topologique. Le Sinthome est ici clairement défini comme ce qui permet à la structure de garder « l'air » d'une chaîne borroméenne à trois, en tant qu'elle semble considérée comme forme idéale.

Le Sinthome de Joyce, ajoute Lacan, « part de ceci que son père était carent, radicalement carent- il ne parle que de ça ! J'ai centré la chose autour du nom, du nom propre et j'ai pensé que (...) c'est de se vouloir un nom que Joyce a fait la compensation de la carence paternelle. » Ces considérations vont amener à rapprocher la situation clinique de Joyce avec celle de ce patient que Lacan vient de rencontrer, *L'homme aux paroles imposées*. Je vous restitue ce passage célèbre : « Il se trouve que vendredi, à ma présentation de quelque chose qu'on considère généralement comme un cas, un cas de folie assurément, un cas de folie qui a commencé par le sinthome *paroles imposées*... C'est tout au moins ainsi que le patient articule lui-même ce quelque chose qui me paraît tout ce qu'il y a de plus sensé dans l'ordre d'une articulation que je peux dire être lacanienne. Comment est-ce que nous ne sentons pas tous que des paroles, dont nous dépendons, nous sont en quelque sorte imposées ? C'est bien en quoi ce qu'on appelle un malade va quelque fois plus loin que ce qu'on appelle un homme normal. La question est plutôt de savoir pourquoi est-ce qu'un homme normal, dit normal, ne s'aperçoit pas que la parole est un parasite ; que la parole est un placage ; que la parole est la forme de cancer dont l'être humain est affligé. Comment est-ce qu'il y en a qui vont jusqu'à le sentir ? »

« Pourquoi est-ce qu'un homme dit normal ne s'aperçoit pas que la parole est la forme de cancer dont l'être humain est affligé ? » Je vous propose de prendre au pied de la lettre la radicalité de cette formule : la psychose non seulement permet de prendre en compte la dimension parasitaire de la parole sur l'être humain, mais il est possible de caractériser la psychose par le fait qu'elle prenne au sérieux ce fait que « la parole est la forme de cancer dont l'être humain est affligé. » Bon nombre de tableaux cliniques résultant de la psychose peuvent effectivement se lire comme une tentative de se débarrasser de cette forme de cancer qu'est la parole.

Je vous en propose une brève illustration clinique : les parents d'un jeune homme viennent me demander d'intervenir auprès de leur fils qui depuis des années reste cloîtré dans sa chambre, évitant progressivement tout contact avec l'extérieur et n'en sortant que pour interroger vivement ses parents sur des propos qu'ils ont pu tenir à proximité de cette chambre et au sujet desquels il les interroge sans fin sur les différentes significations qu'ils pourraient prendre.

Le reste du temps notre patient se cloître dans le silence et toute sollicitation qui lui est faite se solde par des colères voire des propos injurieux à l'égard de celui qui l'interroge, si bien que les parents sont conduit à ne plus prononcer la moindre parole dans son voisinage. Ce jeune homme, de plus en plus incurique, ne semble plus occupé qu'à récupérer nombre de médicaments antalgiques, dont il remplit les armoires de sa chambre. Si cette symptomatologie apparemment dénuée de phénomènes hallucinatoires et d'expérience délirante nous évoque irrésistiblement la psychose, n'est-ce pas parce qu'il semble effectivement traiter la parole comme un cancer qu'il ne vise qu'à éloigner de sa personne ? Ne peut-on considérer que la maladie dont ce jeune homme semble se traiter à coup d'antalgiques c'est la parole elle-même ? Ce qu'il traque sans fin, n'est-ce pas le moindre propos tenu dans son périmètre pour s'en préserver et débarrasser son corps des effets de semblant, de bonne tenue du corps, comme effets du langage ?

Dans un autre cadre, la clinique de la catatonie, ne peut-elle également être envisagée comme les conséquences d'un effort de débarrasser le corps de ce parasite de la parole ? Toute sa symptomatologie peut être lue sur le mode d'une désertion des effets du langage sur l'organisme. La première conséquence en est le mutisme qui caractérise le tableau catatonique, mais la deuxième est la disparition des effets de symbolisation du langage sur le corps, le dérèglement en particulier du registre pulsatile, mis en place par le langage et qui aboutit à une perte progressive de tous les automatismes et toutes les pulsations de l'organisme : disparition du cycle veille-sommeil, perte de l'automatisme de la marche, arrêt de la rythmicité de la fermeture des paupières, perturbation du péristaltisme intestinal, trouble du rythme cardiaque enfin, dans les tableaux de catatonie aiguë mortelle.

Enfin, dans un contexte également différent, je souhaite souligner la valeur d'un livre grand public paru en 2012 et intitulé « Je suis à l'est », écrit par un patient qui se déclare lui-même autiste et atteint du syndrome d'Asperger, Joseph Schovanec. L'ouvrage permet d'éclairer avec rigueur les enjeux cliniques différentiels des effets de la parole et de l'écriture dans la vie de ce jeune homme. Le livre peut être lu comme la description des modalités dont ce patient vient contourner l'énigme majeure que constitue pour lui les effets du langage et les modalités dont il tente de contourner de suppléer à ces difficultés par un appui sur la fonction de l'écriture. Je vous en cite deux extraits :

« Avant d'exiger quoi que ce soit d'un enfant, il faut d'abord s'entendre sur ce que parler veut dire (...) Veut-on que l'enfant émette des sons comme le font les adultes ? Comme les enfants de son âge le font ou sont censés le faire ? Veut-on qu'ils comprennent les choses ? Si oui, lesquelles ? Ces interrogations sont loin d'être oiseuses. Un enfant sachant lire les chartes médiévales en latin et les commenter par écrit, tout ne sachant pas parler est-il un attardé mental ? »

« Ecrire, je le crois, est plus facile que parler. La synchronisation des mouvements est moins ardue. Vous pouvez ralentir et arrêter si vous le souhaitez. Et ce même avant l'arrivée des claviers où il suffit de presser une touche. Est-ce pour cela que, avec d'autres enfants autistes, je crois bien avoir su lire et écrire avant de savoir parler « comme il faut » ? Je ne sais. Pour l'heure, je n'ai pas encore lu d'études sur la question. »

Vous entendez cette insistance mise sur la fonction de l'écriture et de la lecture dans l'apprentissage de ces patients dits autistes comme moyen de contourner les difficultés avec la parole. Ces remarques ne me semblent pas éloignées des préoccupations de Lacan concernant le sinthome de Joyce. Elles me semblent constituer des conséquences cliniques inexploitées de ce séminaire.

J'en reviens plus précisément au séminaire. Les formulations de cette leçon concernant le Sinthome de Joyce vont en effet dans le sens d'une lecture de la symptomatologie des psychoses par le biais de ce « cancer de la parole dont l'être humain est affligé ». Tout se passe comme si la clinique des psychoses s'ordonnait autour de la prise au pied de la lettre de cette proposition. Lacan y insiste dans des formulations particulièrement saisissantes et centrales pour lire la fonction du Sinthome de Joyce : « À l'endroit de la parole, on ne peut pas dire que quelque chose n'était pas à Joyce imposé. Je veux dire que dans le progrès en quelque sorte continu qu'a constitué son art, à savoir cette parole qui vient à être écrite, de la briser, de la démantibuler (...) il est difficile de ne pas voir qu'un certain rapport à la parole lui est de plus en plus imposé au point qu'il finit par dissoudre le langage même. »

C'est parce que Joyce – à l'image de la psychose – est sensible à ce qui nous échappe habituellement - la dimension parasitaire de la parole - qu'il tente de déstructurer, démanteler, dissoudre cette parole. Lacan précise : « Sans doute y-a-t-il là une réflexion au niveau de l'écriture. Je veux dire que c'est par l'intermédiaire de l'écriture que la parole se décompose en s'imposant, en s'imposant comme telle à savoir dans une déformation dont reste ambigu de savoir si c'est de se libérer du parasite parolier dont je parlais tout à l'heure, qu'il s'agit ; ou au contraire de quelque chose qui se laisse envahir par les propriétés d'ordre essentiellement phonématique de la parole, par la polyphonie de la parole. » Il y a ici deux lectures, deux

pententes possibles de la psychose : « se libérer du parasite parolier » avec les risques que j'ai essayé de vous décrire, ou bien se laisser envahir par les propriétés essentiellement polyphoniques de la parole », ce qui n'est pas sans évoquer la symptomatologie de la manie, voire de la schizophasie.

Le Sinthome de Joyce, son art, aurait ici une position spécifique, en ce qu'il associerait ces deux modalités. L'art de Joyce consisterait à « se laisser envahir par les propriétés polyphoniques de la parole », pour « faire disparaître le langage même, (...) lui imposer une sorte de brisure, de décomposition, qui fait qu'il n'y a plus d'identité phonatoire ». C'est ici que Lacan fait intervenir la remarque de Philippe Sollers soulignant que l'œuvre de Joyce finit par dissoudre la langue anglaise. Le sinthome de Joyce, en faisant faux-trou avec le Symbolique, viserait donc tout autant à introduire un nouvel ordre Symbolique, qu'à remplacer à faire disparaître la langue comme telle. Vous vérifiez combien ces remarques de Lacan sont dialectiques : ce qui pouvait paraître comme une reformulation de ce qu'est l'automatisme mental - les paroles imposées - prend ici une autre valeur, qui est tout autant créativité du sujet, mais créativité restant soumise à un ordre structural inflexible.

Ces formules ouvrent donc sur une relecture du champ clinique des psychoses. Au-delà du cas de Joyce et de celui de l'homme aux paroles imposées, elles permettent en particulier, selon une formule de Charles Melman, de caractériser les psychoses comme liées à « une levée de l'immunité à l'égard du langage ».

Je vous laisse sur cette formule en vous remerciant de votre attention.

Nicolas Dissez